

Vie de l'association

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture se situe au carrefour des différents métiers du livre et des activités menées par les créateurs, les professionnels et les médiateurs. Elle met en œuvre des actions de coopération, d'information, de formation, de conseil et de promotion en faveur du livre et de la lecture. Lieu d'échange et de réflexion prospective, l'association se mobilise sur les enjeux et les nouveaux acteurs du numérique, à travers des études et des dispositifs innovants.

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture est une association financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le ministère de la Culture, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

› Bureau de l'association

Bureau élu lundi 29 avril 2024 :

- Présidente : Catherine Benod
- Vice-Présidentes : Emmanuelle Pireyre, Françoise Muller
- Secrétaire : Pierre Crooks
- Secrétaire adjoint : Yann Nicol
- Trésorier : Michel Mourot
- Trésorier adjoint : Michel Bastrenta

› Conseil d'administration

Composition du Conseil d'administration suite aux élections de l'assemblée générale du 29 avril 2024 :

Membres élus

- Michel Bastrenta, Provisseur honoraire, Lyon
- Catherine Benod, Bibliothécaire, responsable du réseau de lecture publique de Bourg-en-Bresse
- Sandrine Charreau, Responsable de la librairie La Boîte à soleils, Tence
- Pierre Crooks, Responsable des Éditions Balivernes, Francheville
- Daniel Damart, Responsable des Éditions Le Réalgar et de la librairie Le Quartier latin, Saint-Étienne
- Muriel Dufils, Professeure documentaliste, Vienne
- Fabienne Dupré, Directrice de la Lecture publique du Haut-Lignon, Tence
- Sylvain Fourel, Responsable de la librairie La Voie aux chapitres, Lyon
- Michel Jacquet, Responsable des Éditions Jarjille, Saint-Étienne
- Ronan Lagadic, Bibliothécaire, Guilhaud-Granges
- Julia Morineau-Eboli, Directrice de la Médiathèque départementale de Haute-Loire, Le Puy-en-Velay
- Michel Mourot, Président du festival BD Lezoux
- Françoise Muller, Directrice de la Médiathèque Samuel Paty et de la Médiathèque de Lurcy-Lévis, Moulins Communauté
- Yann Nicol, Directeur de la Fête du livre de Bron
- Philippe Pelade, Co-Gérant de la librairie Les Volcans, Clermont-Ferrand
- Nathalie Petitjean, Responsable éditoriale des Presses Universitaires de Lyon
- Emmanuelle Pireyre, Autrice, Lyon
- Pierre Tribhou, Directeur de la Bibliothèque du Patrimoine, Clermont Auvergne Métropole

Membre de droit

- Sophie Rotkopf, Vice-Présidente déléguée à la Culture et au Patrimoine, Région Auvergne-Rhône-Alpes

› Comment adhérer à Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture ?

Les adhérents sont répartis en 2 collèges :

- celui des personnes privées, professionnels et (ou) utilisateurs (écrivains, éditeurs, libraires, bibliothécaires, documentalistes, animateurs culturels, enseignants, journalistes, imprimeurs, graphistes...), ayant réglé leur cotisation annuelle, valable pour une année civile.
- celui des entreprises privées (maisons d'édition, librairies...), des établissements publics ou privés (bibliothèques, services d'archives, centres de documentation, musées...), des institutions publiques ou des associations, compétents en matière de livre et de lecture, ayant réglé leur cotisation annuelle, valable pour une année civile. Les entreprises, établissements, institutions publiques ou associations désigneront un représentant au moment de leur adhésion.

Article 5 des statuts.

Le bulletin d'adhésion doit être envoyé, par courrier ou courriel, à Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture (25, rue Chazière, 69004 Lyon) accompagné d'un chèque ou d'un bon de commande.

Dernière édition : 11 déc. 2017 à 16:43
<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/l-association/vie-de-l-association>